



\*03042118\*

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

Déposé au greffe du tribunal de commerce

de DINANT

le 5 avril 2003

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

**ACTES et EXTRAITS D'ACTES** à publier aux annexes du Moniteur belge  
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

**1. Inscription:**

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale → n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés → n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles → n°

**2. Dénomination de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts)**

▷ LEFIM

**3. Forme juridique (en entier)**

▷ Société Anonyme

**4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)**

▷ Place de l'Abbaye, 1 à 5500 DINANT

**5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)**

▷ DINANT n° 39 940

**6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti)**

▷ TVA n° 445.706 189

**7. Objet de l'acte**

▷ Extrait du PV de l'A.G. du 1<sup>er</sup> Avril 2003  
Renouvellement de mandat d'administrateurs

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections; il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé; utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

Les mandats des administrateurs venant à échéance lors de cette assemblée générale, Mr le Président propose le renouvellement des mandats pour 6 ans. A l'unanimité, l'assemblée générale renouvelle les mandats de Mr Michel Dumoulin demeurant Place de l'Abbaye 1 5500 Dinant, de Mr Paul Mouton demeurant Place de l'Abbaye 1 5500 Dinant, de Mr Charles Loslever demeurant Place de l'Abbaye 1 5500 Dinant pour une durée de 6 ans. Ces mandats viendront à expiration lors de l'assemblée générale de 2009.

Pour extrait conforme,  
Paul MOUTON, administrateur délégué

**Grandeur minimum du caractère à respecter:**

Direction du Moniteur belge  
Rue de Louvain 40-42  
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation

Numéro du compte :

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page